

MAINTENANCE DES MATÉRIELS

OPTION MATÉRIELS D'ESPACES VERTS

Formation en initial et/ou en apprentissage (CFA Académique)

Ce technicien assure la maintenance et la réparation des matériels utilisés par les professionnels ou les amateurs dans leurs activités de création, d'entretien d'espaces verts, d'exploitation des massifs forestiers, de production maraîchère et florale.

Les activités

Il réalise en atelier, sur chantier, chez les particuliers :

- l'entretien périodique des équipements ;
- l'échange de pièces ou d'éléments ;
- le reconditionnement, la mise au point des matériels ;
- la remise en service auprès du client.

Les qualités et compétences

Ordonné et méthodique. Observateur. Précis et rigoureux. Une bonne connaissance de la constitution des matériels et de leurs principes de fonctionnement.

Il recherche et applique :

- les préconisations et procédures constructeurs ;
- les normes et réglementations (travail, environnement) ;
- les consignes et règles de sécurité.

Il travaille seul (déplacements) ou en équipe (en atelier).

Les outils

Le technicien Maintenance des Matériels d'Espaces Verts utilise des appareils de diagnostic et de contrôle pour circuits hydrauliques, électriques. Il se sert d'outils à main pour le démontage et le remontage des pièces. Pour les éléments lourds, des matériels de levage et de manutention l'aident dans son travail.

La formation

Le **CAP 2 ans** et le **Bac Pro 3 ans** ouvrent la voie d'accès à ce métier.

GRILLE HORAIRE ELEVE DE C.A.P.

MATIERES	1^{ère} année	2^{ème} année
Français - Histoire / Géographie	3,5	3,5
Mathématiques - Sciences	3,5	3,5
Langue vivante étrangère	2	2
Arts Appliqués	2	1,5
Education Physique et Sportive	2,5	2,5
Vie Sociale et Professionnelle	1	1.5
Education Civique, Juridique et Sociale	0,5	0,5
Enseignement Technologique et Professionnel	18	18
Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel	0	1
TOTAL	33	34
Période de Formation en Milieu Professionnel	6 semaines	6 semaines

Vie scolaire dans l'établissement

Déroulement des cours : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

Equipement : l'enseignement professionnel nécessite une tenue adaptée (ex. : habit de travail, chaussures de sécurité et outillage)

Hébergement (garçons et filles) :

* internat : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00 et sous réserve d'acceptation de la demande après commission d'affectation